



République Française

Ville de Clamecy

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du jeudi 08 février 2024 à 18 h**

\*\*\*\*\*

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 1<sup>er</sup> février 2024.

**Étaient présents :** M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. BOICHE, M. DEDIANNE Mickaël, M. MECHIN et M. SANDRAS avaient donné respectivement procuration à M. BOURDOUNE, M. DEDIANNE Alain, Mme MAILLARD et M. GUIBERT.

**Excusé :** M. CARVOYEUR.

**Absents :** M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. PARDANAUD.

**Secrétaire de séance : Mme Sophie MEFTAH**

\*\*\*\*\*

**N° 2024-018 : RUELLES DE LA COLLÉGIALE : ATTRIBUTION DE MARCHÉ :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la tenue d'une Commission d'Appel d'Offre concernant le marché public de travaux de réfection de quatre ruelles situées autour de la collégiale Saint-Martin. Suite à cette commission, régulièrement réunie le 22 janvier 2024, il est proposé d'attribuer le marché public de travaux à l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST, pour un montant de 123 549,85 euros hors taxes.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- ATTRIBUE le marché public de travaux relatif à la création d'une plage en pente douce à l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST, pour un montant de 123 549,85 euros hors taxes, conformément au rapport d'analyse des offres.

Suivent les signatures.

Nicolas BOURDOUNE  
Maire

